

## L'aquarium de La Rochelle

**D**epuis le 1er avril 1988 (et ce jour n'a pas été choisi par hasard), l'aquarium de La Rochelle attire par vagues 550 000 visiteurs par an. La majorité viennent attirés par le bassin des requins (250 000 litres), où évoluent une dizaine de sélaciens. Les commentaires recueillis à la fin de la visite sont éloquentes : venus pour les dents de la mer, ils ont le sentiment d'avoir découvert la diversité du monde marin. En particulier, la variété d'invertébrés présentés : anémones, gorgones, coraux, ascidies, sabelles, échinodermes sont un facteur d'étonnement.

En créant ce lieu, Pascal et Roselyne Coutant ont eu pour objectif, dès le départ, d'assurer un taux de retour significatif du visiteur attiré par l'intérêt pédagogique de l'aquarium.

Du poisson vanille-fraise au poisson pomme-de-pin, de la demoiselle azur au chirurgien bleu, 2 000 spécimens et 350 espèces s'offrent au regard.

L'océan Atlantique, qui nous paraît familier, y prend dès l'abord des allures exotiques. Trésors des mers froides et sombres, le grondin, le turbot ou la morue ont des éclats insoupçonnés. Que dire alors des couleurs de l'aquarium tropical.

Centre expérimental sur les techniques en aquariologie, l'aquarium est d'abord une réussite industrielle. C'est aussi un labo-

ratoire d'acclimatation, de soins et de reproduction des espèces marines. Son équipe travaille en collaboration avec des scientifiques. Agréé formateur, le centre accueille des stagiaires tout au long de l'année. De la maternelle aux classes supérieures, les activités vont de la sériation sur les formes et les couleurs pour les plus petits, le graphisme, les arts plastiques, les chaînes alimentaires, le mécanisme de la respiration, la classification des espèces, les systèmes de défense, etc.

Le groupe Coutant est le numéro un européen des aquariums et des viviers. Coutant répond depuis plusieurs années à des commandes de plus en plus élaborées pour les scientifiques, les professionnels et les musées.

La qualité des décors et la grande taille des aquariums donnent l'impression d'être en face d'un véritable spectacle marin. Les espèces s'offrent au regard du visiteur sous leur plus bel aspect (la mise en valeur des méduses est fascinante). On reste confondu par la richesse chatoyante des parures aquatiques et l'infinie variété des formes et des couleurs.

A voir lors de votre passage à La Rochelle.

**Christophe Lavernhe**

*Pour tout renseignement : l'aquarium de la Rochelle, Port des Minimes - BP 4 - 17002 La Rochelle Cedex (Tél. 04.46.34.00.00).*

# FUSION

*La science, passionnément !*

#### Directeur de publication

Christophe Lavernhe

#### Directeur de la rédaction

Philippe Messer

#### Rédacteur en chef

Emmanuel Grenier

#### Secrétaire de rédaction

Anne-Marie Desachy

#### Réviseur

Patrick Grosmaire

#### Rédaction

Pierre Bonnefoy, Paul Dehevels, Marsha Freeman, Marjorie Hecht, Lothar Komp, Yves Paumier, Rémi Saumont, Ralf Schauerhammer, Charles Stevens, Jonathan Tennenbaum.

#### Conseillers de la rédaction

Jacques Cheminade, Dino De Paoli.

#### Ont participé à ce numéro

Maurice Allais, Robert Stevenson, Richard Terry, Colin Lowry, Michael Lipkind, Lyndon LaRouche.

#### Dépôt légal

6ème bimestre 1998

Commission paritaire n° 63876

ISSN 0249.7648

Imprimerie Fricotel - 88000 Epinal

#### Fusion

53 rue d'Hauteville - 75010 Paris

Tél. : 01.42.46.72.67 - Fax : 01.42.46.72.60

E. mail : fusion\_e@club-internet.fr

#### Fusion est publié par les

Editions Alcuin, 53 rue d'Hauteville - 75010 Paris

#### Crédit photo

Archives de Belousov : p.34 ; NASA : couverture, p.1, p.4, p.7, p.11, p.13, p.14, p.16, p.19.

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 11 mars 1957 - art. 40 et 41 et Code pénal art. 425). Toutefois, les copies à usage PÉDAGOGIQUE, avec indication de l'auteur et de la source, sont fortement encouragées. Les articles externes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.